

Procès-verbal

N° de résolution ou annotations

Séance ordinaire du conseil municipal Mardi 14 octobre 2014, 19 h 30, à l'église

Considérant que le conseil municipal est élu et siège selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de M. Jean-Philippe Lemieux (district 1), Mme Christiane Auclair (district 2), Mme Marie-Ève Racine (district 3), M. Alain Dufresne (district 4), M. Louis-Georges Thomassin (district 5) et M. Charles Durocher (district 6).

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Wanita Daniele.

En présence de la greffière adjointe, M^e Caroline Nadeau, et du directeur général et greffier, Monsieur Michel Légaré

Dispositions préliminaires

1. 325-10-14

Ouverture de la séance

À 19 h 32, Mme la mairesse Wanita Daniele, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance, conformément au calendrier des séances ordinaires, prévu aux articles 318 et 319 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. C-19 (ci-après nommée LCV).

2. 326-10-14

Adoption de l'ordre du jour

Mme la mairesse propose de retirer le point

«Modification de la résolution 212-06-14, emprunt au fond de roulement de 28 700 \$ pour les travaux au 22, rue de l'Aqueduc, point #16» et d'ajouter un point «Journée internationale des aînés».

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous avec ces modifications :

Dispositions préliminaires

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 et de la séance extraordinaire du 22 septembre 2014

Adoption des comptes

4. Adoption des comptes – Lot 10-2014 (6 septembre 2014 au 8 octobre 2014)

Suivi

5. Correspondance
6. Suivi des projets en cours

Période de questions #1

7. Période de questions #1

Dépôt

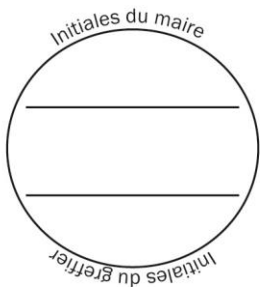
8. Dépôt du registre des dépenses de 15 000 \$ à 24 999 \$

Avis de motion

9. Avis de motion – Règlement établissant le traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition, abrogeant et remplaçant les Règlements 632-11 et 723-14
10. Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement 689-13 décrétant des travaux de pavage sur la rue des trilles autorisant une dépense de 150 440 \$, remboursable sur 20 ans pour en défrayer le coût et abrogeant le règlement 731-14

Adoption de règlements

11. Adoption d'un Règlement abrogeant le Règlement 660-12 – *Règlement concernant la vente d'immeubles municipaux vendus autrement que pour défaut de paiement de taxes, abrogeant et remplaçant le Règlement 452-03*



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

12. Adoption du deuxième (2^e) projet de Règlement 734-14 – *Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04*

Direction générale

13. Adoption de la Politique de communication

14. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la communauté – Club de l'âge d'or pour un montant de 500 \$

15. Nomination du maire suppléant

Trésorerie

16. Modification de la résolution 212-06-14, emprunt au fond de roulement de 28 700 \$ pour les travaux au 22, rue de l'Aqueduc

Greffes

17. Dépôt des certificats de résultats des tenues de registres pour les Règlements 731-14 et 724-14

Urbanisme

18. Autorisation d'un changement de nom pour le développement et changement des odonymes – Domaine de la petite Europe (anciennement Kildare)

19. Acceptation finale – Domaine Sainte-Brigitte-sur-le-golf Phase 3

Ressources humaines

20. Octroi de permanence à M. Philippe Chagnon – Contremaître au Service des travaux publics

21. Embauche de 3 pompiers-premiers-répondants au Service de la sécurité publique

22. Remplacement d'un poste permanent au Service des travaux publics conformément à la convention collective

23. Congédiement d'un surveillant

Autorisation de signature

24. Désignation de signataire pour l'entente avec L'École nationale des pompiers du Québec

25. Désignation de M. Michel Légaré afin de négocier une entente avec le propriétaire du lot 255-P

Travaux publics

26. Acceptation provisoire des travaux en lien avec le TECQ et approbation d'un ordre de changement pour l'ajout de pavage sur la rue Goudreault pour un montant de 2 090 \$ avant taxes

27. Approbation d'un ordre de changement pour la modélisation du réseau de la station Azalée pour un montant de 1 500 \$ avant taxes

28. Autorisation de location pour un tracteur de déneigement

29. Réparation du camion de déneigement Freightliner 06

Période de questions #2

30. Période de questions #2

Dispositions finales

31. Levée de la séance

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

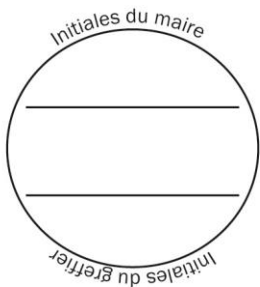
3. 327-10-14 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 et de la séance extraordinaire du 22 septembre 2014

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele

Il est résolu :

1. D'adopter et de signer les procès-verbaux de la séance ordinaire du lundi 8 septembre 2014, 19 h 30 et de la séance extraordinaire du lundi 22 septembre 2014, 19 h 30;

2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

N° de résolution ou annotations

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Documents déposés : DOC-01-10-14

Adoption des comptes

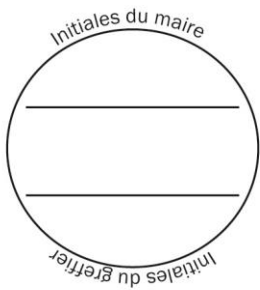
4. 328-10-14 Adoption des comptes - Lot 10-2014 (6 septembre 2014 au 8 octobre 2014)

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele

Il est résolu :

1. De recevoir le bordereau du lot 10-2014, couvrant la période du 6 septembre 2014 au 8 octobre 2014, au montant de 1 002 001,95 \$;
2. De payer les montants associés au bordereau ci-joint:

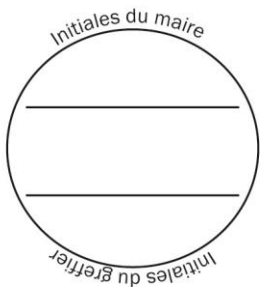
SOMMAIRE EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 14 OCTOBRE 2014	
S.T.P. inc	120,72 \$
Les produits Opti-max inc.	385,65 \$
Imprimerie Sociale	1 099,16 \$
Les entreprises Tréma	16 889,83 \$
Trafic Innovation inc.	1 523,42 \$
Société québécoise d'information juridique	37,08 \$
Alimentation Sainte-Brigitte	224,77 \$
M.R.C. de la Jacques-Cartier	3 567,49 \$
Mallette	6 761,94 \$
PG Govern QC inc.	370,80 \$
PG Solutions	3 787,11 \$
Petite Caisse Ste-Brigitte-de-Laval	170,62 \$
PitneyWorks	23,00 \$
Postes Canada	1 015,20 \$
Bell Canada	1 411,22 \$
Fonds d'information sur le territoire	96,00 \$
Fournitures de bureau Denis	645,98 \$
Les Copies de la Capitale inc.	166,89 \$
Altus Heylar division de groupe Altus ltée	425,41 \$
Le Soleil	1 598,54 \$
Latulippe inc.	411,77 \$
Bell Mobilité Téléavertisseur	36,33 \$
Société protectrice des animaux de Québec	7 075,76 \$
Martin & Lévesque (1983) inc.	195,23 \$
Groupe financier AGA inc. in trust	242,67 \$
Bell Mobilité Cellulaire	544,71 \$
Linde Canada limité M2193	848,65 \$
Ministre des Finances	410 958,00 \$
Ambulance St-Jean	675,00 \$
Bédard Guillaume	350,00 \$
Guillot 1981 inc	2 905,18 \$
Location d'outils Beauport inc.	1 938,17 \$
Spécialités Industrielles Harvey	126,09 \$
Vallière Excavation enr.	255,82 \$
Camions international Élite ltée	1 524,38 \$
Camions Freightliner Québec inc.	16,09 \$
Drolet ressort inc.	74,50 \$
Les Entreprises P.E.B. ltée	672,91 \$
Hydro Québec	12 197,58 \$
Capitale Hydraulique	228,26 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

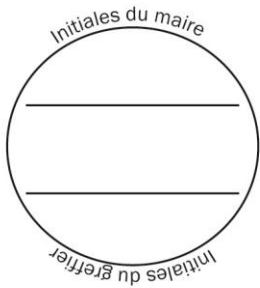
ADF Diésel	2 816,89 \$
Air liquide Canada inc.	891,27 \$
Sablère Vallière inc.	112,65 \$
Atlantis Pompes Ste-Foy	179,92 \$
Réal Huot inc.	382,21 \$
Sani Orléans inc.	16 436,73 \$
Location d'outils Simplex	852,89 \$
Ville de Québec	44 648,94 \$
Aquamerik inc.	114,04 \$
Gaudreau environnement inc.	21 446,89 \$
Canac-Marquis Grenier	483,15 \$
BellMedia Inc.	1 724,63 \$
Location Sauvageau	2 398,38 \$
Sani Bleu	390,92 \$
Transport scolaire La Québécoise	822,08 \$
Association québécoise d'urbanisme	90,96 \$
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale	73,61 \$
Club de l'âge d'or Ste-Brigitte-de-Laval	500,00 \$
Québec multiplants	(167,40) \$
Studios Unis d'autodéfense NDL	2 897,37 \$
Gagnon Nathalie	109,44 \$
Loblaws inc.	343,47 \$
Multi-gestion C.D. inc.	78,01 \$
Toshiba Solution d'affaires	1 072,06 \$
Roche ltée Groupe-Conseil	21 126,66 \$
Les huiles Desroches inc.	9 732,33 \$
Info Page	139,58 \$
Gestion et Développement la Triade Inc.	296,64 \$
Xerox Canada Ltée	89,20 \$
Les produits industriels Jean-Paul Côté inc.	661,52 \$
Performdance - École de danse	4 771,46 \$
Peinture Jacques Drouin inc.	116,86 \$
Marie-Eve Beaudoin	15,05 \$
Sciage & Forage Québec (1984) inc.	936,43 \$
Laboratoire Environex	1 048,56 \$
La résidence le trèfle d'or	2 199,50 \$
Métabolisme	1 494,68 \$
UniFirst Canada Ltd	1 179,35 \$
Shred-it international inc.	142,71 \$
Turcotte 1989 inc.	3 940,33 \$
Solutia Télécom	151,25 \$
Groupe Pub Action	82,78 \$
Hewitt Équipement Limitée	1 216,04 \$
Pierre-Luc Cloutier	500,00 \$
Café 7 étoiles	74,73 \$
Voltec Ltée	1 078,75 \$
Éco-vert entretien paysager inc	5 426,96 \$
CTM Centre de Téléphonie Mobile	144,87 \$
Equipements E S F Inc	37,77 \$
Jimmy Laprise	1 200,00 \$
Ariane Nantel	4 180,00 \$
Turcotte André-Anne	71,36 \$
École de danse Dance-Teen-y	1 609,65 \$
Baril Karine	250,00 \$
EFG Électrique (2010) inc.	1 546,41 \$
Groupe Chik Loisirs	2 280,00 \$
Béton sur mesure inc.	267,89 \$
Les éditions Wilson & Lafleur inc.	132,30 \$
Givesco	192,49 \$
Spécialiste du marketing web	2 040,81 \$
Machinerie Landry & Fils	2 173,03 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés	21 329,49 \$
IGA 8162	238,07 \$
Dufresne Alain	1 593,86 \$
M Broderie	1 853,70 \$
Les Gazons Mainguy inc.	229,92 \$
Elisabeth Tremblay	960,00 \$
Gojit	122,60 \$
Légaré Michel	23,82 \$
Ministre du Revenu du Québec	56 113,93 \$
Receveur Général du Canada	25 255,42 \$
Ministre des Finances	426,00 \$
Syndicat canadien de la fonction public	1 196,63 \$
Akifer	4 333,18 \$
Régulvar	3 877,54 \$
Visa Desjardins	1 690,61 \$
Traiteur des Anges	2 522,96 \$
CLD de la Jacques-Cartier	307,56 \$
Sani-Fontaine	86,23 \$
S.S.Q. Groupe financier	6 243,68 \$
Industrielle Alliance 02579	26 883,12 \$
AECOM Consultants inc.	10 577,70 \$
Louis Hamel enr.	2 460,46 \$
Association des directeurs généraux des municipalités du QC	341,00 \$
Lavery, De Billy	589,94 \$
Références Systèmes inc.	4 574,52 \$
Pitney Bowes	560,53 \$
Accommodation du Domaine Beaulieu	117,50 \$
Orizon mobile	149,47 \$
Yves Lefebvre, Arpenteur-Géomètre	3 489,49 \$
Cummins Est du Canada Inc.	3 322,78 \$
Équipement St-Vallier Inc	160,91 \$
Excavation Mario Vallée	802,51 \$
Wolseley	274,07 \$
Asphalte Lagacé Ltée	1 965,06 \$
Carte Sonic	3 471,13 \$
Luminore Electricque Inc	488,64 \$
Desjardins Auto Collection	32,14 \$
Macpek Inc	1 015,61 \$
Richer Boulet Inc	(3,14) \$
Quin. Tho-Val-Trem Inc.	1 028,56 \$
Kathryn Frank	450,00 \$
Gérard Bourbeau et Fils Inc	82,63 \$
Sinto Inc	481,52 \$
Poly-énergie	574,88 \$
Carrières Québec Inc	1 537,05 \$
Rochette Excavation inc.	137 041,52 \$
Coeur à l'ouvrage	1 368,20 \$
Groupe Loisir Sport Jeunesse Mauricie	774,52 \$
Mont Sainte-Anne	799,43 \$
Caroline Tremblay	343,98 \$
Marc-André Tremblay	494,11 \$
Julie Laforest	577,56 \$
Stéphanie Drouin	1 223,68 \$
Serge Verret	290,00 \$
Marjolaine Grenier	50,00 \$
Construction Lemyre Carrier	301,83 \$
Annie Bernier	35,00 \$
Stéphanie Bilodeau	1 307,15 \$
Lyne Gagnon	4,85 \$
Diane Laplante	124,44 \$
Mélanie Lemelin	124,95 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Annie Blanchet	91,90 \$
Armande Marcoux Langelier	29,12 \$
Louise Plante	53,38 \$
Hélène Bouchard	34,95 \$
David Auclair	169,20 \$
Guy Reeves	935,65 \$
Annie Blanchet	300,00 \$
Bernard Michaud	200,00 \$
Johanne Thomassin	100,00 \$
Centre de l'auto J.M. inc.	195,46 \$
Ici l'info	444,95 \$
Laurie Jay	666,60 \$
Habitations Sirius inc. (Les)	35,00 \$
Alexandra Matte	573,56 \$
Stéphanie Drouin	611,83 \$
Francis Côté	577,56 \$
Marc-André Tremblay	628,18 \$
Jean-Claude Mimeault	291,67 \$
Caroline Robitaille	537,81 \$
Diane Lacroix	580,75 \$
Isabelle Dubé	80,00 \$
Valérie Bégin	80,00 \$
Mélanie De Beaumont	80,00 \$
Myra Guy	80,00 \$
Vanessa Côté	80,00 \$
Marie-Julie Proulx	95,50 \$
Marie-Pier Guay	115,00 \$
Josette Laulhé	85,00 \$
Lucie Turgeon	100,00 \$
Catherine Pelletier	80,00 \$
Catherine Boutet	115,00 \$
Christine Perron	20,00 \$
Josée-Anne Bisailon	75,00 \$
Annick Guignard	409,89 \$
Isabelle Henry	500,00 \$
Mario Lépine	273,78 \$
Réjean Auclair	50,00 \$
Brigitte Dallaire	1 085,72 \$
TOTAL DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL	1 002 001,95 \$

3. D'autoriser la mairesse, le directeur général, la trésorière et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Document déposé : DOC-02-10-14

Suivi

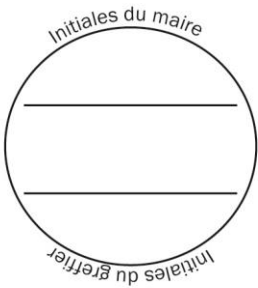
5. 329-10-14 Correspondance

Mme la mairesse Wanita Daniele, fait la lecture des principales correspondances officielles et protocolaires reçues depuis la dernière séance du conseil municipal, le cas échéant.

6. 330-10-14 Suivi des projets en cours

Les élus font un suivi des projets en cours :

- Mme la mairesse Wanita Daniele :
 - Lecture d'un communiqué



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

- M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux :
 - Conseil de Bassin de la rivière Montmorency
 - Comité Environnement
 - Comité du budget
 - Développement commercial et industriel
- Mme la conseillère Christiane Auclair :
 - Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
 - Urbanisme – développement
 - Travaux publics
 - Action Sentiers Lavallois
- Mme la conseillère Marie-Ève Racine :
 - Protection incendie – sécurité
 - Transport collectif
 - Âge d'or
 - Conseil d'administration du Trèfle d'Or
- M. le conseiller Alain Dufresne :
 - Sport et loisirs
 - Représentant des associations sportives
 - Comité du budget
- M. le conseiller Louis-Georges Thomassin :
 - Comité budget
 - Comité d'administration
- M. le conseiller Charles Durocher :
 - Culture
 - Représentant au conseil d'établissement de l'École du Trivent
 - Représentant à l'Association des sentiers lavallois

Période de questions #1

7. 331-10-14 Période de questions #1

À 19 h50, Mme la mairesse invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 710-13 – *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 679-13.*

La période de questions, d'une durée maximale de trente (30) minutes, s'est terminée à 20 h 11.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

Dépôt

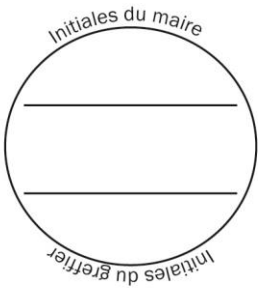
8. 332-10-14 Dépôt du registre des dépenses de 15 000 \$ à 24 999 \$

Il n'y a aucun registre des dépenses entre 15 000 \$ et 24 999 \$.

Avis de motion

9. 333-10-14 Avis de motion – Règlement établissant le traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition, abrogeant et remplaçant les Règlements 632-11 et le 723-14

Conformément à l'article 356 LCV, M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal, un Règlement établissant le traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition, abrogeant et remplaçant les Règlements 632-11 et le 723-14.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

10. 334-10-14 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement 689-13 décrétant des travaux de pavage sur la rue des Trilles autorisant une dépense de 150 440 \$, remboursable sur 20 ans pour en défrayer le coût et abrogeant le Règlement 731-14

Conformément à l'article 356 LCV, M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal, un Règlement modifiant le Règlement 689-13 décrétant des travaux de pavage sur la rue des Trilles autorisant une dépense de 150 440 \$, remboursable sur 20 ans pour en défrayer le coût et abrogeant le Règlement 731-14.

Adoption de règlements

11. 335-10-14 Adoption d'un règlement abrogeant le Règlement 660-12 - Règlement concernant la vente d'immeubles municipaux vendus autrement que pour défaut de paiement de taxes, abrogeant et remplaçant le Règlement 452-03

Considérant le préambule du Règlement 660-12 - *Règlement concernant la vente d'immeubles municipaux vendus autrement que pour défaut de paiement de taxes, abrogeant et remplaçant le Règlement 452-03.*

Considérant que ce règlement vise à abroger le règlement puisque la Ville a adopté une politique sur le sujet;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de ce règlement et renoncent à sa lecture :

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'adopter le Règlement 737-14 abrogeant le *Règlement concernant la vente d'immeubles municipaux vendus autrement que pour défaut de paiement de taxes, abrogeant et remplaçant le Règlement 452-03.*
2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne et Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Document déposé : DOC-03-10-14

12. 336-10-14 Adoption du deuxième (2^e) projet de Règlement 734-14 – Règlement de zonage amendant le Règlement 455-04

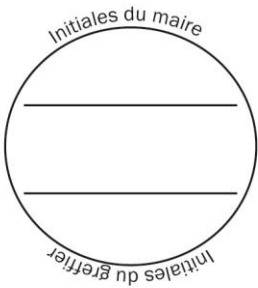
Considérant le préambule du deuxième (2^e) projet de Règlement 734-14 – *Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04;*

Considérant que ce règlement vise à modifier le règlement de zonage afin de permettre la vente au détail de véhicule à moteur dans la zone commerciale CA-1;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de ce règlement et renoncent à sa lecture :

Sur la proposition de Mme la conseillère Christiane Auclair.

Il est résolu :



N° de résolution ou annotations

Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

1. D'adopter le deuxième (2^e) projet du Règlement 734-14 – *Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04*, conformément à la LCV et à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., c. A-19.1;

2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher,

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Document déposé : DOC-04-10-14

Direction générale

13. 337-10-14 Adoption de la Politique POL-009-14 – Politique de communication

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval désire se doter d'une Politique de communication afin de faciliter ses communications internes et externes;

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'adopter la Politique POL-009-14 – *Politique de communication*;
2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

14. 338-10-14 Journée internationale des aînés

Considérant que partout au Canada des collectivités ont convenu ensemble que le 1^{er} octobre serait la Journée nationale des aînés;

Considérant que les aînés de Sainte-Brigitte-de-Laval sont présents dans tous les aspects de nos vies: ils sont nos parents, nos grands-parents, nos enseignants, nos bénévoles, nos mentors, nos voisins et nos collègues de travail;

Considérant que la Journée nationale des aînés est axée sur la célébration et la reconnaissance des contributions faites par les aînés pour améliorer leurs collectivités, leur famille et leur milieu de travail;

Considérant que chaque jour, les aînés de Sainte-Brigitte-de-Laval contribuent grandement et que nous apprécions ce qu'ils accomplissent.

Sur la proposition de Mme la conseillère Marie-Ève Racine.

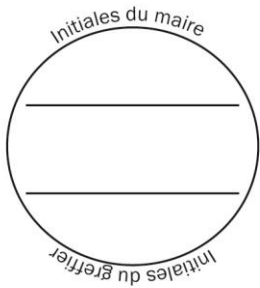
Il est résolu :

1. De proclamer le 1^{er} octobre, Journée nationale des aînés et encourager les citoyens à reconnaître le rôle crucial que jouent les personnes âgées dans notre collectivité;
2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

15. 339-10-14 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la communauté - Club de l'Âge d'Or pour un montant de 500 \$

Considérant que le Club de l'Âge d'or organise deux activités soit : Souper de Noël et la Soirée de fin d'année. Ces activités, ouvertes à la population, se tiendront les samedi 6 décembre 2014 et 25 avril 2015;

Considérant que le Club de l'Âge d'or a demandé la participation financière de la Ville pour un montant de 500 \$

Sur la proposition de Mme la conseillère Marie-Ève Racine.

Il est résolu :

D'accorder une aide financière au montant de 500 \$ pour la tenue des activités ci-haut mentionnées au Club de l'âge d'or

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. 340-10-14 Nomination de Monsieur Jean-Philippe Lemieux au poste de maire suppléant

Considérant l'article 56 de la LCV :

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. De nommer Monsieur Jean-Philippe Lemieux au poste de maire suppléant jusqu'à l'assermentation du nouveau conseil municipal;
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse et M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux se sont abstenus de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Greffe

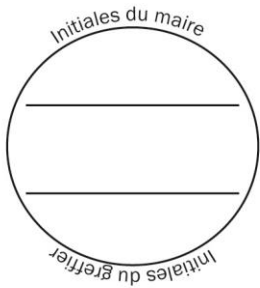
17. 341-10-14 Dépôt des certificats de Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, L.R.Q., c. E-2.2., la greffière adjointe, Me Caroline Nadeau dépose au conseil municipal les certificats de *Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter*, pour les Règlements 731-14 et 724-14.

Considérant que 15 signatures ont été reçues dans le dossier du Règlement 731-14;

Considérant qu'aucune signature n'a été reçue dans le dossier du Règlement 724.14;

Documents déposés : DOC-05-10-14, DOC-06-10-14



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Urbanisme

18. 342-10-14 Autorisation d'un changement de nom pour le développement et changement des odonymes – Domaine de la petite Europe (anciennement Kildare)

Considérant que le promoteur veut redonner un second souffle à la publicité entourant ce développement domiciliaire;

Considérant que le promoteur a changé le nom du développement par celui du «Développement de la Petite Europe»;

Considérant que le promoteur veut que les noms de rues aient un cachet européen;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a proposé des noms de types de montagnes se trouvant en Europe soit : rue des Alpes, rue des Pyrénées, rue de l'Oural, rue du Caucase et rue des Carpates;

Considérant que les noms de rues proposés par le comité consultatif d'urbanisme ont un lien direct avec la topographie de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. Que le conseil municipal accepte la proposition du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour les noms de rues suivants: Rue des Alpes, Rue des Pyrénées, Rue de l'Oural; Rue du Caucase; Rue des Carpates;
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

19. 343-10-14 Acceptation finale – Domaine Sainte-Brigitte-sur-le-golf Phase 3

Considérant le protocole d'entente intervenu entre la Ville et le promoteur, Les Constructions Louis Lefevbre Inc., en date du 4 mai 2011;

Considérant que les travaux de conduites et de voirie pour la phase 3 sont complétés et que les défaillances ont été corrigées;

Considérant la recommandation favorable de l'ingénieur mandaté au dossier, soit Gaétan Desjardins, de la firme Aecom;

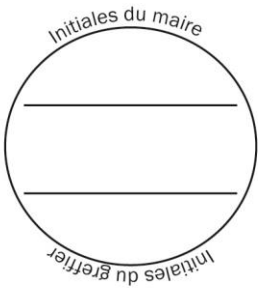
Considérant la recommandation favorable du directeur des projets, M. André St-Gelais;

Considérant que l'entrepreneur et le promoteur ont remis à la Ville tous les documents nécessaires à l'acceptation finale des travaux.

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'accepter de façon finale, les travaux de la phase 3 du développement domiciliaire « Domaine Sainte-Brigitte-sur-le-golf - phase 3».
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Ressources humaines

20. 344-10-14 Octroi de permanence à M. Philippe Chagnon - Contremaitre au Service des travaux publics

Considérant que M. Philippe Chagnon a été embauché par résolution (550-10-13), le 3 octobre 2013;

Considérant que M. Philippe Chagnon a terminé sa période de probation, soit 180 jours ou 9 mois effectivement travaillés;

Considérant la qualité de son travail.

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. De confirmer l'embauche et d'accorder à M. Philippe Chagnon sa permanence au poste de contremaitre au Service des travaux publics, suivant les dispositions du contrat traitant des conditions de travail des employés qui lui sont attribuables;
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

21. 345-10-14 Embauche de 3 pompiers-premiers-répondants à temps partiel au Service de la sécurité publique

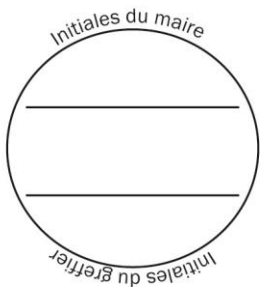
Considérant que notre schéma de couverture de risques exige que notre Service de sécurité publique soit formé d'au moins 33 pompiers;

Considérant le manque de pompiers-premiers-répondants à temps partiel dans notre Service;

Sur la proposition de Mme la conseillère Marie-Ève Racine.

Il est résolu :

1. De procéder à l'embauche des pompiers-premiers-répondants à temps partiel suivants, selon la recommandation du directeur du Service de la sécurité publique, M. Claude Côté, et du directeur général, M. Michel Légaré :
 - Pierre-Luc Huot
 - Dominic Paré
 - Joël Tremblay
2. Que s'applique les dispositions du contrat traitant des conditions de travail des pompiers-premiers-répondants temps partiel (PPRPA-01-12) qui leurs sont attribuables ;
3. D'assortir à ce poste une période d'essai (probation) de douze (12) mois;
4. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

22. 346-10-14 Remplacement d'un poste permanent au Service des travaux publics conformément à la convention collective

Considérant qu'un affichage a été effectuée à l'interne et à l'externe du 10 septembre au 5 octobre 2014 afin de combler un poste permanent d'opérateur-journalier pour une durée de 5 semaines, soit du 16 novembre 2014 au 29 décembre 2014;

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et la directrice des communications et adjointe à la direction générale à passer des entrevues en vue de combler ledit poste tel que prévu à l'article 9.07 de la convention collective en vigueur et offrir l'échelon 1 qui représente 19.81 \$ comme taux horaire;
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

23. 347-10-14 Congédiement d'un surveillant

Considérant le rapport déposé au comité plénier par la directrice du Service des loisirs;

Considérant les différentes interventions faites à son égard afin de remédier à la situation et qui n'ont eu aucun résultat.

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. De procéder au congédiement du surveillant portant le numéro 413
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

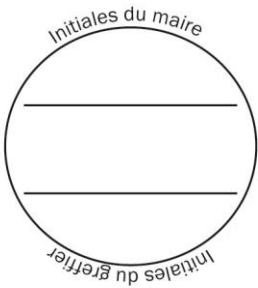
Adoptée à l'unanimité des conseillers

Documents déposés : DOC-06-10-14 ce document est confidentiel, il contient des renseignements personnels

Autorisation de signatures

24. 348-10-14 Désignation de signataire pour l'entente avec l'École nationale des pompiers du Québec

Considérant qu'en vertu de l'article 52 de la Loi sur la sécurité incendie, les pompiers de Sainte-Brigitte-de-Laval doivent recevoir une formation adéquate et de qualité pour exercer leurs fonctions;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Considérant que depuis 2006, la Ville a une entente avec l'École nationale des pompiers de Québec pour former ses pompiers;

Considérant que cette entente est échue et doit être renouvelée. Celle-ci sera valide 1 an;

Considérant que la Ville devra déboursier une cotisation annuelle de 1 000 \$.

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'autoriser le directeur général et greffier, M. Michel Légaré, ou la greffière adjointe, Me Caroline Nadeau, à signer tous les documents afférents pour le renouvellement du protocole d'entente avec l'École nationale des pompiers du Québec.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

25. 349-10-14 Désignation de M. Michel Légaré afin de négocier une entente avec le propriétaire du lot 255-P

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval désire mettre en place un système de surveillance des glaces et que pour ce faire elle doit utiliser le fond foncier d'un citoyen;

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval donne mandat à son directeur général et greffier de négocier la meilleure entente possible avec le propriétaire du lot 255-P;

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'autoriser le directeur général et greffier à signer tous les documents afférents ainsi que les actes notariés si requis.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Travaux publics

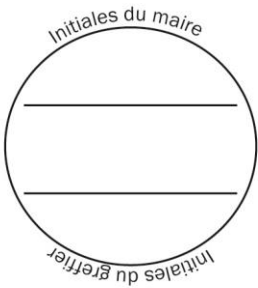
26. 350-10-14 Acceptation provisoire des travaux en lien avec le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et approbation d'un ordre de changement pour l'ajout de pavage sur la rue Goudreault pour un montant de 2 090 \$ avant les taxes.

Considérant l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

Considérant que les travaux de conduites et de pavage sont complétés et que certaines défaillances doivent être corrigées;

Considérant qu'un ordre de changement de 2 090 \$ avant les taxes applicables est nécessaire afin d'ajouter une couche de pavage sur l'accotement afin de protéger le gravier en concentrant les eaux de ruissellement sur le pavage;

Considérant que le coût de la dépense imprévue sera ajouté à la reddition de comptes de la TECQ afin de réclamer la dépense dans la demande d'aide financière;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Considérant la recommandation favorable de l'ingénieur mandaté au dossier, soit Serge Landry, de la firme Roche Ltée, Groupe-Conseil;

Considérant la recommandation favorable du directeur de projet, M. André St-Gelais;

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'accepter les travaux provisoires tel que recommandé par l'ingénieur au dossier pour un montant de 505 224.67\$ taxes incluses;
2. D'autoriser un ordre de changement au montant de 2 090 \$ avant les taxes applicables en lien avec la réfection et réhabilitation des égouts sanitaires dans le cadre du programme de la Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ);
3. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

27. 351-10-14 Approbation d'un ordre de changement pour la modélisation du réseau de la station Azalée pour un montant de 1 500 \$ avant les taxes

Considérant que l'autorisation du certificat d'autorisation par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour permettre la continuation du projet de la rue des Monardes et des Saphirs, dépend en outre, de modifier le débit de litres par heures nécessaires au poste de pompage situé sur la rue de l'Azalée;

Considérant que le Règlement 633-11, décrétant des travaux de construction de l'intersection de la rue des Monardes et des Saphirs et prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout, mentionne dans l'estimation en annexe que des imprévus de 213 298 \$ sont inclus dans le montant du règlement d'emprunt totalisant 3 002 269 \$;

Considérant le besoin de confier l'évaluation des régimes permanents de pompage et de conditions transitoires hydrauliques découlant de l'opération du système existant qu'il faut mettre à jour en augmentant la capacité de pompage à une firme spécialisée soit OTransit Inc pour un montant de 1 500 \$ avant les taxes applicables.

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

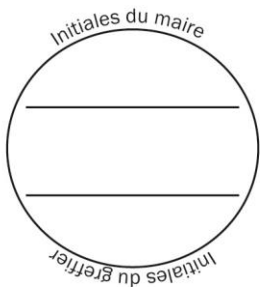
Il est résolu :

1. D'autoriser un ordre de changement de 1 500 \$ avant les taxes applicables payable à la firme OTransit Inc afin de permettre la continuation du projet de la rue des Monardes et des Saphirs;
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

28. 352-10-14 Autorisation de location pour un tracteur de déneigement

N° de résolution ou annotations

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval désire effectuer certains déneigements qui demande de la machinerie supplémentaire mais qui va faire économiser des montants importants;

Considérant qu'une demande de prix a été réalisée conformément à nos politiques internes et que les prix soumis sont :

Cam-trac Bernières : 9 900 \$ avant taxes pour la saison hivernale soit du 30 octobre au 31 mars 2015

Unicoop : 10 000 \$ avant taxes pour la saison hivernale soit du 30 octobre au 31 mars 2015

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'autoriser la location d'un tracteur chez le fournisseur Cam-trac Bernière au montant de 9 900 \$ avant taxes au poste budgétaire 02-330-00-516;
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

29. 353-10-14 Réparation du camion de déneigement Freightliner 06

Considérant le besoin de la Ville d'effectuer le déneigement dans les rues de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, en donnant le service dans un délai raisonnable;

Considérant que la Ville n'a pas de véhicule de remplacement pour pallier au besoin de déneigement en cas de nécessité et qu'un bris est survenu sur notre équipement;

Considérant la demande de prix transmise à deux fournisseurs et les coûts reçus:

Groupe Déziel	7 770.29 \$ avant taxes
Phil Larochelle équipement:	16 850.00 \$ avant taxes

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service des travaux publics en lien avec la conformité de la demande de prix la plus basse;

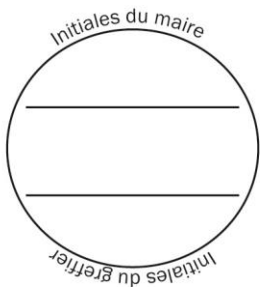
Considérant qu'un virement budgétaire est nécessaire afin de combler la dépense imprévue au budget 2014.

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu :

1. D'octroyer à Groupe Déziel pour un coût de 7 770.29 \$ (avant les taxes applicables) la réparation des équipements de déneigement sur le Freightliner FL80 1997. De prendre les fonds dans le budget de fonctionnement suivant :

- 02-330-06-525 : 5 165.00 \$
 - 02-320-06-525 : 1 469.00 \$
 - 02-330-08-525 : 1 424.62 \$
- TOTAL DE LA DÉPENSE : 8 058.62\$



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

N° de résolution ou annotations

Vote pour : Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions #2

30. 354-10-14 Période de questions #2

À 20 h 34, Mme la mairesse invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 710-13 – *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 679-13.*

La période de questions s'est terminée à 20 h 46.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

Dispositions finales

31. 355-10-14 Levée de la séance

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu de lever la séance à 20 h 49

Vote pour : Mmes les conseillères Marie-Ève Racine et Christiane Auclair et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher

Mme la mairesse s'est abstenue de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

En signant le présent procès-verbal, Mme la mairesse est réputée signer toutes les résolutions du présent procès-verbal¹.

Mme Wanita Daniele
Mairesse

Michel Légaré
Directeur général et greffier

¹ [Note au lecteur]

Mme la mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de Mme la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant. Le greffier ou la greffière adjointe ne fait que constater les actes du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'une opinion juridique.